

DECRET N° 82-345 du 18 Octobre 1982

portant nomination des Elèves-Officiers
et des Elèves-Commissaires des Forces
Armées Populaires du Bénin au Grade de
Lieutenant-Stagiaire et de Commissaire-
Stagiaire pour compter du 1er Octobre
1982.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 82-124 du 9 Avril 1982 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

VU l'ordonnance N° 77-14 du 25 Mars 1977 portant création des
Forces Armées Populaires du Bénin ;

VU la Loi N° 81-014 du 10 Octobre 1981 portant Statut Général
des Personnels Militaires des Forces Armées Populaires du
Bénin ;

SUR proposition du Ministre de la Défense Nationale ;

LE Conseil Exécutif National entendu en sa Séance du 6 Octobre
1982.

DECRETE :

Article 1er : Les Camarades Elèves-Officiers et Elèves-Commissai-
res des Forces Armées Populaires du Bénin, dont les noms suivent,
sont nommés respectivement aux grades de Lieutenants-Stagiaires
et de Commissaires-Stagiaires pour compter du 1er Octobre 1982.-

A.- FORCES DE DEFENSE NATIONALE :

- BADAROU Mouhamadou
- SAGUI NAWAN Raymond
- HOUNTONDI Jean
- DJOHOUN K. André
- DOSSOU D. Jacques
- ABOUTA Séraphin
- BAMISSO Djibrila
- AZONDEKON Ouévègnon
- YAHOUEDEHOU Charles

- KEÏCHION Théophile
- ADOSSOU Félicien
- ANAGONOU Théophile Bruno
- GLELE A. H. Théodore Fortuné

B.- FORCES DE SECURITE PUBLIQUE :

- ASSOGBA Ferdinand
- SOULE Amadou
- SOGLOHOUN Jérôme
- N'KOUËI M'PO Jacques
- BABALOLA Emmanuel
- ALLEY I. Amidou

- OMMISSAIRES- STAGIAIRES :

- AGBIDINOUKOUN Bienvenu
- AGUENOUKOUN Victor
- AZONHOUNME Antoine
- BOSSOU-KPE Boniface
- ALLEY IBRAHIMA Abassi.-

Article 2° : Le Ministre de la Défense Nationale et le Ministre des Finances sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera./.

Fait à COTONOU, le 18 Octobre 1982

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU.-

pour le Ministre des Finances,
absent, le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique
chargé de l'intérim,

Armand MONTEIRO

Ampliations : PR 8 - CC du PRPB 6 - CPC 6 - CAB/MIL 5 - DSI 10
MF 6 - MDN 10. Autres Ministères 19 - EMG/FAP 10 - EM/FDN 10
EM/FSP 10 - DFSP 4 - Intéressés 26 - SGG 4 - SPD 2 - IGE et ses
Sections 4 - DB-DCF-DSDV-Trésor-DI 20 - ANR 6 - UNB-FASJEP-
DPE-DLC-INSAE 10 - DAN 2 DCCT-ONEPI-Gde-Chanc. 3 - BCP 1
JORPB 1.-